

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	34

DELIBERATION n°2014/12

L'An deux mille quatorze et le jeudi 6 mars à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 28 février 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Pachou à ARUDY, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, AUSSANT, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, GOMEZ, LAJOURNADE, MARTIN, CARRERE, TEXIER, CARRERE-GEE, MASONNAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, LABERNADIE, SARRAILH, GASSIE, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, GANTCH, SOULE, CASENAVE, LAMOURE, MOUNAUT.

Présent(s) suppléant(s) : M. BEROT-LARTIGUE, MOUNAUT Pierre

Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. MARTIN

OBJET : CCVO (M14) – Vote du Compte Administratif 2013

Le Conseil Communautaire à l'unanimité vote le Compte Administratif de la CCVO de l'exercice 2012 et arrête ainsi les comptes :



Investissement

Dépenses Prévus : 2 528 532,00 €
Réalisé : 1 283 887,70 €
Reste à réaliser : 920 136,00 €

Recettes Prévus : 2 528 532,00 €
Réalisé : 944 480,43 €
Reste à réaliser : 1 072 052,00 €

Fonctionnement

Dépenses Prévus : 3 321 904,00 €
Réalisé : 2 789 088,34 €

Recettes Prévus : 3 321 904,00 €
Réalisé : 1 896 429,08 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement (déficit) : - 339 407,27 €
Fonctionnement (excédent) : 515 317,10 €
Résultat global : 175 909,83 €
Compte tenu des restes à réaliser, le résultat cumulé est de 327 825,83 €



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis COUROUAU